

La Grande Jacquerie (1358).

Saint-Leu d'Esserent, **28 mai 1358** – Catenoy/Nointel, **12 juin 1358**

*Au cœur de la Guerre de Cent Ans, un épisode sanglant de notre histoire locale,
en marche vers la démocratie.*

Les événements parisiens (1356-1357)

13 septembre 1356 : A la bataille de Poitiers, le roi Jean Le Bon est battu et fait prisonnier par les Anglais. Son fils, Charles, futur Charles V, règne à sa place, en qualité de Régent.

Octobre 1356/Février 1357 : Les Parisiens conduits par Etienne MARCEL, las **d'une monarchie de droit divin** qui leur coûte cher en impôts et se révèle incapable de défendre la France, obtiennent des Etats-Généraux réunis à Paris, « *des mesures propres à saper l'arbitraire royal* » (Siméon LUCE- La Jacquerie 1859, pp. 50,52)

(voir en quoi consistaient ces mesures sur document annexe)

Cette tentative, très pacifique, pour contrôler les actes du pouvoir, reçoit, dans un premier temps, l'agrément du Régent qui change d'avis peu de temps après.

22 février 1358 : Les Parisiens s'énervent, envahissent le Louvre où ils tuent 2 des favoris du Régent. Celui-ci ne doit son salut qu'à la protection d'Etienne MARCEL. Humilié, il ne songe plus qu'à se venger des Parisiens.

Les événements isariens

2 mai 1358 : rencontre de Damaslieu (lieu détruit, commune de Bury)

28 mai 1358 : massacre de nobles à Saint-Leu d'Esserent

12 juin 1358 : défaite des Jacques à Nointel-Catenoy

2 mai 1358 : « *le merquedi second jour dudit mois de may le roy de Navarre qui estoit logiez a Mello et ledit Regent duc de Normandie qui estoit logiez a Clermont en Biauvoisin furent en my marchie desdites villes pour parlementer au lieu que len dit damage lieu et avaient chascun grand foisin de gens darmes...* »

(Emile LAMBERT - Villers Saint Paul,

mai 1358 : Les Etats-Généraux dits « du Vermandois », qu'il réunit à Compiègne, vont lui en donner l'occasion.

14 mai 1358 : Plusieurs Ordonnances sont prises dont une qui stipule que :

«...les forteresses qui commandent les trois rivières par où s'approvisionne Paris, la Seine, la Marne et l'Oise, soient mises en état de défense et occupées par des partisans du Régent...» (Siméon LUCE p. 54)

Le Régent tient sa vengeance. Il va affamer Paris, fief d'Etienne Marcel.

28 mai 1358 : Sur la grand'route de Picardie à la hauteur du pont de Saint-Leu d'Esserent, quelques seigneurs brigands à la solde du Régent tentent d'intercepter un convoi de vivres destinés aux Parisiens (Siméon LUCE p. 79). Les convoyeurs se défendent, certainement aidés par quelques paysans-carriers de Saint-Leu. Neuf agresseurs sont tués. Les cloches de l'église alertent les villages environnants, comme le prescrit une ordonnance de Jean le Bon, à propos ;

*«...d'aucuns souldoyers qui ne prennent, pillent ou robenent...
...nous voulons et ordonnons que chacun puisse résister de fait à leurs forces
par toutes les voyes et manières qu'ils pourront mieulz, appelez ad ce les
gens des villes voisines par le son de cloche ou autrement...»*

(Ordonnance de Jean le Bon - février/mars 1356, citée par Siméon LUCE)

Branle-bas de combat d'une troupe hétéroclite qui se donne pour chef un paysan instruit des environs de Mello, Guillaume CARLE. Un moment décontenancés, les seigneurs laissent les paysans dévaster quelques châteaux (Chantilly, Thiers, Ermenonville, Cinqueux...) et égorger quelques-uns des leurs. Quand ils se ressaisissent leur vengeance est terrible

12 juin 1358 : Massacre de centaines de paysans sur le « Champ de Bataille » de Catenoy-Nointel par les troupes de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Guillaume CARLE est assassiné à Clermont. La chasse à l'homme s'organise au cours de laquelle des milliers de paysans (hommes, femmes et enfants) sont exterminés.

10 août 1358 : La tuerie cesse lorsque le Régent l'ordonne. A partir de cette date, l'administration royale commence à délivrer, moyennant finance, des « *Lettres de Rémission* » qui assurent aux survivants la vie sauve.